

Mission Elections CSE Comité Social et Economique



Nous gérons les élections pour vous

En amont, nous déterminons avec vous :
Le calcul de l'effectif
Le calendrier de procédure

Mise en place des élections

Pour le 1^{er} tour

- Note de service sur l'organisation des élections *
- Convocation des organisations syndicales
- Etablissement éventuel de l'accord préélectoral
- Détermination des électeurs et des éligibles
- Liste électorale
- Note de service informant des résultats
- Procès verbal *

Pour le 2nd tour

- Note de service rappelant les conditions pour être candidat
- Note de service informant des candidatures reçues
- Préparation des bulletins de vote et enveloppes
- Préparation éventuelle du vote par correspondance : note explicative et envoi des courriers aux personnes votant par correspondance
- Liste d'émargement
- Note de service informant des résultats
- Procès verbal des résultats
- Lettre d'information à l'inspection du travail

Si aucun candidat ne se présente

TARIF en fonction de l'effectif :
Nouveau : FORMULE SIMPLIFIEE*
pour les entreprises de

➤ De 11 à 20 salariés : 350

➤ 21 salariés et + : 700 €

Si élections au 1^{er} ou 2nd tour

TARIF en fonction de l'effectif ** :

➤ de 11 à 20 salariés : 1800 €

➤ de 21 à 50 salariés : 2000 €

➤ de 51 à 100 salariés : 3 000 €

➤ + 100 salariés : sur devis

** Comprend l'organisation, le matériel, la présence d'un collaborateur RH AHA, hors frais de déplacement
Possibilité de vote électronique : Nous consulter